



COMMISSION FÉDÉRALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

**Réunion du jeudi 23 octobre 2025
Siège de la F.F.F.**

COMPTE RENDU

PRÉSIDENT DE COMMISSION :

Christophe SARRE

PRÉSENTS :

José ALCOCER, Frédéric BOST, Olivier CARDON, Lionnel DUCLOZ, Étienne FAGOT, Hubert FOURNIER, Jean-Jacques GAZEAU, Sylvie GONFALONE, Georges HONORÉ, Margot JOST, Yvane JONNAÏS, Sandrine MARMONIER, François MICHELETTI, Laurent MOURET, Didier PARIS, Jean-Paul PERON, Philippe REBOT, Aline RIERA, Xavier VIGNAL

EXCUSÉS :

Baptiste FAROCHE, Ludovic GOREAU, Christophe LUCZAK, Peggy PROVOST, Alain SARS, Jérôme VANDENABEELE

I- ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Le Président de la Commission ouvre la séance réalisée en présentiel au siège de la FFF et accessible en visioconférence aux membres n'ayant pu se rendre sur place. Il excuse les absents et se réjouit de la présence du Directeur Technique National, Hubert FOURNIER, ainsi que d'Aline RIERA, référente du football en milieu scolaire au sein du COMEX, à l'occasion de cette première réunion de la saison, également première de la mandature.

Il adresse ses félicitations à l'Équipe de France U20, quatrième de la Coupe du Monde, ainsi qu'à l'Équipe de France U17, qualifiée pour la seconde phase de qualification de l'Euro 2026.

Il rappelle la mise en ligne des procès-verbaux de la Commission sur le site de la FFF à l'issue de la validation des membres de la Commission.

Chaque PV est accessible via <https://www.fff.fr> (La FEDERATION / LES PROCES VERBAUX / SAISON CONCERNEE).

Un tour de table est organisé en début de séance, permettant à chacun de se présenter et d'accueillir les nouveaux membres de la Commission.

II- BILAN, OBJECTIFS & PERSPECTIVES

Pour cette première réunion de mandature, Aline RIERA et Hubert FOURNIER soulignent le rôle essentiel de la Commission dans l'atteinte des objectifs fixés par la FFF : favoriser le développement de la pratique féminine afin d'atteindre les 500 000 licenciées, enrayer la baisse du nombre de pratiquants et pratiquantes au sein des écoles de football, et renforcer les liens avec le milieu scolaire pour encourager le passage des élèves vers les clubs.

Christophe SARRE et José ALCOCER présentent le périmètre de fonctionnement de la Commission en rappelant ses missions principales et les objectifs à développer tout au long de la mandature :

- Amélioration de l'existant (communication, coordination, suivi) :
 - Renforcer la communication et la coordination entre la FFF, l'éducation nationale, les acteurs du milieu scolaire, universitaire et de l'enseignement agricole ;
 - Développer les relations avec les commissions régionales.
 - Améliorer le suivi des 10 Pôles d'Excellence du Football Amateur (visites bisannuelles) ;
 - Superviser la labellisation des Sections Sportives Scolaires (SSS) et des Sections Sport Étude (SSE) ;
 - Assurer le bon fonctionnement des conventions (enseignement agricole, FFSU, C3D STAPS...) ;
 - Garantir la réussite des opérations existantes : Foot à l'École, FIFA for Schools, Quinzaine du Football ;
 - Favoriser la transition et la mise en application du dispositif Sport-Étude.
 - Coordonner le suivi des SSS à l'étranger (en lien avec l'AEFE et la DRIICI).
- Innovation & engagement (formation, développement, accompagnement) :
 - Préparer et mettre en œuvre le Plan National de Formation ;

- Pérenniser le stage de Formation Continue des responsables des Sections Jean LEROY ;
- Favoriser l'engagement sociétal des élèves joueurs et joueuses, mettre en place des formations « dirigeants » au sein des SSS et des SSE ;
- Accompagner le parcours sportif et académique des féminines dans l'enseignement supérieur ;
- Favoriser le développement du Futsal (filles et garçons, 3x3) et Football (filles) via la collaboration avec les Fédérations scolaires et universitaires (ex : FFF-UNSS) ;
- Encourager de nouvelles dynamiques d'engagement autour des pratiques scolaires et universitaires (nouvelles pratiques).
- Compétition (promotion, structuration, valorisation) :
 - Assurer le bon déroulement et la bonne tenue des challenges scolaires nationaux (Jean LEROY, Marilou DURINGER) ;
 - Promouvoir la performance et la visibilité du football scolaire et universitaire au niveau national et international ;
 - Étudier la faisabilité de nouveaux formats de compétition : challenge Futsal, challenge féminin lycée, challenge Inter-PEFA.

Lionnel DUCLOZ présente la Direction de l'Engagement.

Il rappelle que la dimension éducative du sport est ancienne mais que les États Généraux du Sport de 2002 ont permis de la formaliser, notamment au sein de la FFF avec la création du Programme Éducatif Fédéral (PEF) et la mise en avant de valeurs communes. Le plan d'engagement s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- la lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations,
- le soutien à la citoyenneté, à l'insertion sociale et professionnelle, et à l'inclusion,
- la mise en place d'actions permettant à notre football de relever les défis environnementaux auxquels il doit faire face,
- le développement de la mixité et de la féminisation.

Divers outils sont mis à disposition des clubs et des structures (plateforme, affichages, livrets Réglo'Sport...) avec des référents dans les Ligues assurant le relais et le suivi des actions.

III- PREMIER DEGRÉ

● Opération Foot à l'Ecole

Laurent MOURET dresse un bilan d'étape de la prochaine édition de l'opération « Foot à l'École ». À ce jour, plus de 2 085 classes sont déjà inscrites, soit une nette progression par rapport à la même période l'an dernier. Cette dynamique positive s'explique notamment par une communication initiée dès le début de la saison sur le site *football-scolaire.fff.fr* et par la mise en service opérationnelle de la plateforme d'inscription dès le lancement de celle-ci.

Il tient à remercier les partenaires (UNSS, UGSEL et USEP) pour leur contribution au relais des informations auprès des établissements scolaires.

Pour renforcer le pilotage et la lisibilité des actions menées sur le terrain, un outil est actuellement en développement : les « cartes d'identité des territoires ». Il permet de recenser, pour chaque district, les ressources disponibles, le pourcentage d'écoles

concernées dans chaque département, le nombre de licenciés ainsi que la présence d'une convention, d'une commission mixte départementale et l'organisation éventuelle d'un rassemblement en fin de saison. Cet outil offrira une vision d'ensemble des dynamiques locales et permettra de suivre l'évolution du nombre de licenciés, notamment dans les catégories U6 à U11.

Par ailleurs, le bilan des concours 2025 ainsi que l'enquête menée auprès des Conseillers Techniques a permis de faire remonter les informations suivantes :

- Chaque district engage 36 classes en moyenne dans les concours soit 4,75% des écoles, 3,5% des collèges, 6% des lycées.
- Les établissements enregistrent un taux de retour de production de 50 % à l'école et au collège et de 20 % au lycée.
- 68% des Districts ont signé une Convention avec le rectorat.
- 50% des Districts ont une Commission Mixte Départementale.
- 63% des CTD sont consultés pour l'attribution de l'agrément football.
- En moyenne, 30 classes par district pratiquent le football sans participation au concours, ce qui représenterait environ 7 500 classes au niveau national.
- Lorsqu'un cycle EPS Foot à l'école est mis en place, 22% des élèves iraient faire un essai en club soit 17 000 élèves.
- 52% des Districts proposent une formation aux intervenants.
- 78% des Districts utilisent d'autres intervenants que le CTD (éducateurs de clubs salariés, apprentis, bénévoles, agents de développement, ETAPS)

IV- SECOND DEGRÉ

• Opérations FIFA Football For Schools & La Quinzaine du Foot

Pour les concours Opérations FIFA Football For Schools et La Quinzaine du Foot, les chiffres sont également en progression, avec 70 collèges et 25 lycées inscrits.

Concernant le matériel, Laurent Mouret précise que les dotations seront renouvelées en cette saison pour les participants ayant mené un cycle d'EPS et transmis une production. Ces dotations évolueront selon le niveau du lauréat (départemental ou académique).

• Informations diverses

L'Attestation Fédérale « Intervenants Foot à l'École » (8 heures) est déployée cette saison dans les Districts volontaires. Un module « Foot à l'École » d'une durée de 16 heures est intégré au BMF Apprentissage. Enfin, une formation M@gistère, proposée en format webinaire, vient compléter le dispositif autour du programme « Foot à l'École ».

Différents projets sont actuellement en développement :

- Création d'une bibliothèque « Cycle EPS » pour les cycles 2 et 3, intégrant des ressources sur le Football, le Futsal, le Cécifoot et le Futnet pour obtenir un catalogue.
- Mise en place des « Défis Foot », en partenariat avec l'USEP, dans le cadre des 30 minutes d'Activité Physique Quotidienne.
- Élaboration d'un livret du Foot Scolaire destiné à « faire savoir » et valoriser les dispositifs menés.
- Séminaire des CTR en charge du football scolaire prévu du 5 au 7 janvier 2026.

Les membres échangent sur le fait que le football demeure peu enseigné en EPS, aussi bien au collège qu'au lycée. Ils insistent sur la nécessité de le rendre plus accessible et de le démocratiser auprès de tous les élèves.

Un accompagnement des professeurs d'EPS sur la didactique du football est également proposé ainsi que le développement de formats de pratique innovants, tels que le futsal 3x3, afin d'élargir les formes d'apprentissage et de participation.

Il est également proposé de mobiliser les PNF délocalisés pour appuyer ces préconisations et favoriser la co-construction entre les techniciens de la FFF et les enseignants.

- **Sections sportives scolaires**

- SSS : Olivier CARDON réalise un point sur l'évolution du nombre SSS et SSE labellisées FFF : 1176 dossiers ont été proposés au label FFF et 1060 (+0,5%) ont reçu un retour positif, un record depuis le décompte des SSS. 810 sont des SSS Collèges (+0,5%) et 250 des SSS, SSE Lycées (+0,5%). Au total, 33 000 élèves sont en SSS, dont 5 700 féminines.
Par ailleurs, il présente l'impact des SSS sur les effectifs des Pôles Espoirs et des Centres de Formation : 33 % des joueurs intégrant les Centres de Formation masculins et 69 % des Pôles Espoirs masculins en sont issus ; 55 % des joueuses intégrant les Centres de Formation féminins et 59 % des Pôles Espoirs féminins proviennent également des SSS et SSE. La situation de la SSS Lycée de Mérignac reste en questionnement (non-dérogation à la carte scolaire), en raison de l'absence de reconnaissance du statut de SSE par la Maison Régionale de la Performance.
- PEFA : le nombre de PEFA est de 10 pour cette saison. La Direction Technique Nationale et la Direction de l'Arbitrage procéderont aux visites des structures de Liévin, Meaux/Issy-les-Moulineaux, Le Blanc-Mesnil et Auxerre en début d'année 2026.
- SSFA : Les SSFA comptent actuellement 21 structures réparties dans 11 ligues, accueillant 198 élèves, dont 19 filles. La section de Rodez connaît une première saison bien engagée. La situation de Mérignac reste en questionnement, en raison de l'absence de dérogation à la carte scolaire. Enfin, la SSFA de Rezé continue d'accueillir les élèves de 1^{ère} et Terminale jusqu'à la saison 2027-2028. Au terme de cette période, elle sera fermée définitivement.

- **Dispositif Sport-Études**

François MICHELETTI et José ALCOCER échangent autour du dispositif Sport-Études et relèvent certaines disparités entre le texte légal de référence et son application sur le terrain, notamment pour les élèves classés en niveau 3.

La question est également posée quant à la mise en œuvre du dispositif dans les régions carencées, où l'absence de structures de haut niveau résulte de facteurs extérieurs. Ils soulignent enfin la nécessité de rencontrer les acteurs régionaux (MRP, Rectorat) et les chefs d'établissement afin d'agir en bonne intelligence, avec la présence de la Commission Fédérale lors de ces échanges.

Par ailleurs, les membres apportent des précisions sur le dispositif des « Centres Départementaux & Régionaux d'Excellence » (CDE et CRE).

Ce relevé annuel et renouvelable de structures se base sur un dispositif qui s'appuie sur des structures existantes identifiées par la FFF et ses équipes techniques régionales, une période de renouvellement/validation annuel du dispositif, un accompagnement des élèves d'un niveau d'Excellence par l'intermédiaire de ce dispositif, une conformité du dispositif avec les exigences attendues et une volonté fédérale de maillage territorial dans un cadre d'Excellence.

- **Challenge Jean LEROY**

Margot JOST fait un point sur la 28^{ème} édition du Challenge Jean LEROY à laquelle 46 sections participeront.

Elle présente les modifications réglementaires (carton blanc), le challenge du fair-play et la composition des poules. La phase préliminaire aura lieu entre novembre et janvier, la phase qualificative en mars et la phase finale du 31 mars au 2 avril au CNF. La présence à la phase finale vaudra formation professionnelle continue pour les Responsables des SSS engagées.

Christophe SARRE et Georges HONORÉ rappellent que les évolutions règlementaires ne sont pas uniquement décidées en Commission mais qu'elles sont le fruit d'un travail collaboratif avec les Responsables des SSS engagées et résultent de leur expérience acquise au cours des éditions successives.

Les membres de la Commission seront invités à suivre les finales au CNF.

- **Challenge Marilou DURINGER**

Olivier CARDON revient sur la 6^{ème} édition du Challenge Marilou DURINGER et rappelle qu'il a été convenu, à la suite des expérimentations des années précédentes, de favoriser, lors des rencontres de la phase finale, une pratique du football à 10 sur un terrain adapté de type « surface à surface ». Cette organisation sera mise en place pour les deux prochaines années.

La phase préliminaire (optionnelle) se déroulera entre octobre et décembre, tandis que la phase qualificative aura lieu entre février et mars, avec un format de pratique du football à 8, visant à favoriser l'engagement de nouvelles sections, dont le nombre est passé de 24 à 39 entre 2018 et 2024. La phase finale aura lieu du 19 au 21 mai au CNF. Les membres de la Commission seront invités à suivre les rencontres.

Les membres précisent l'importance pour toutes les joueuses d'avoir le même temps de jeu pendant les rencontres (cf règlement du Challenge).

V- UNIVERSITAIRE

- **Convention FFF / STAPS**

Jean-Paul PERON évoque la convention signée la saison passée entre la FFF (DTN-IEFF) et les STAPS (C3D et UFRs). Il rappelle que cette convention-cadre ne se limite pas à la formation mais instaure un partenariat plus large entre la FFF et les universités. Celui-ci permet de collaborer sur l'accompagnement des sportifs de haut niveau, le développement de projets de recherche et l'organisation d'événements communs.

Il souligne également l'importance de collecter les retours du terrain via l'IEFF et les IR2F afin de recenser les conventions locales déjà en place et d'évaluer l'efficacité de la communication auprès des Ligues et des universités.

- **Fédération Française du Sport Universitaire**

Philippe REBOT présente les perspectives pour la saison 2025-2026 de la FFSU concernant les championnats nationaux :

- Championnat de France des Écoles (CFE) : Laon, les 2 et 3 avril 2026. Formation arbitrage assurée avec la Ligue Hauts-de-France.
- Championnat de France de Football à 8 (CFU) : Vichy, les 6 et 7 mai 2026. Arbitrage assuré par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.
- Championnat de France N1 Féminine, Nationales 1, N2 & CFDU masculins : Valenciennes, les 9, 10 et 11 juin 2026. Arbitrage assuré par la Ligue des Hauts-de-France.

Il ajoute qu'il est nécessaire de prévoir un travail autour des équipes féminines afin de garantir que les joueuses puissent être libérées pour les compétitions.

Une action de formation a été menée en collaboration avec la Direction de l'Arbitrage concernant les Capacités Universitaires d'Arbitre 1 et 2 (CUA), d'autant plus essentielle dans le contexte des compétitions internationales de futsal, pour lesquelles les arbitres formés peuvent être appelés à intervenir.

VI- DIVERS

Étienne FAGOT soulève la question d'une réflexion nationale visant à harmoniser le coût des diplômes liés à la bi-qualification dans les SSEA, dans la mesure où les enseignants assurent déjà la formation, afin d'éviter que ce coût ne constitue un frein pour les familles. Le sujet sera abordé avec l'Institut Emploi Formation du Football.

Georges HONORÉ tient à souligner l'évolution de la Commission qui s'est progressivement élargie au fil des années en intégrant toutes les Fédérations scolaires, l'éducation nationale ainsi que divers intervenants apportant des expertises variées. Cette diversité de profils et de compétences enrichit les échanges et favorise une réflexion approfondie sur les enjeux éducatifs, sportifs et sociétaux.

Christophe SARRE rappelle qu'il est prévu de constituer des sous-groupes de travail afin d'approfondir différents thèmes jugés prioritaires. Les sujets proposés, sous réserve d'évolution, concerneraient : les concours, le Plan National de Formation, les SSS-SSE-PEFA, les Challenges, l'engagement, le football féminin et l'université. Chaque sous-groupe pourra travailler de manière ciblée sur son thème, favorisant ainsi des réflexions plus détaillées et la formulation de propositions concrètes.

La séance est levée à 13h30.